



CHSCT-M 31 mai et 1^{er} Juin 2022

DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

lors de sa première rencontre avec les organisations syndicales représentatives, Marc Fesneau, le nouveau ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MASA), a conclu les échanges en proposant la mise en place d'une **réflexion** sur les moyens et l'organisation à mettre en place **pour faire face aux crises multiples**, ainsi que la nature du dialogue social **pour accompagner les agent.es et réduire les situations de stress**. La FSU accueille favorablement cette proposition mais nous espérons que les membres du CHSCT-M seront inclus.es dans cette *réflexion* et que les conclusions de ces travaux seront présentées en séance plénière de notre comité, en présence du ministre. Cette *réflexion* rejoint celle émise par l'Organisation Internationale du Travail le 28 avril dernier, lors la *Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail*. En effet, l'accent a été mis sur **l'importance du dialogue social** pour nourrir « une culture positive de la santé et de la sécurité ». Or ces dernières années, **les conditions de travail des agent.es du MASA se sont clairement aggravées**. Les **premiers effets de la loi sur la transformation publique** (prérogatives des CAP limitées, disparition des CHSCT en janvier 2023,...) , **les restrictions budgétaires**, ainsi que **les différentes crises** (*COVID, Influenza aviaire*), le **nouveau fonctionnement du dialogue social** (multiplication de visioconférences programmées à la dernière minute, en simultanée avec d'autres, voire déprogrammées soudainement, documents préparatoires parfois incomplets ou envoyés trop tardivement) épuisent également les délégué.es des organisations syndicales. Enfin, **le turn-over constaté au sein des administrations de notre ministère** - notamment l'administration centrale -, réduit considérablement la sérénité en matière de gestion des dossiers, car amputé de l'expérience et de la capacité à fédérer qu'un.e agent - à plus forte raison un.e chef.fe de service - avec une certaine ancienneté, peut apporter.

Pour y faire face, la FSU rappelle ici plusieurs revendications qu'elle porte :

- **augmenter les moyens humains**. Il est ainsi important - et le *bilan SST* présenté aujourd'hui l'illustre bien -, que les agent.es du service social puissent être renforcé.es, tout comme la médecine de prévention (1/4 des services du MASA n'y

ont pas accès) ou encore les ISST (nombre insuffisant pour couvrir sereinement toutes les structures du ministère) ;

- **veiller au bon équilibre en matière de télétravail**, à savoir accéder à la demande des agent.es qui le souhaitent - tout en prévenant les risques liés à ce mode de travail et en maintenant les interactions humaines - formelles et informelles - nécessaires à la bonne viabilité des services et/ou au dialogue social ;

- **réduire la marginalisation de certaines catégories de personnels, en particulier les personnes en situation de handicap**. La pandémie de *Covid* a en effet accentué leur isolement au sein des services. il convient d'évaluer les RPS engendrées pendant cette période pour ces agent.es. A ce propos, **la FSU** condamne le projet d'arrêté relatif *aux conditions de santé particulières applicables au corps des techniciens supérieurs du MASA*, car discriminatoire à l'encontre des personnes en situation de handicap ;

- **prévenir, recenser et combattre les violences sexuelles et sexistes** que subissent principalement les femmes qui travaillent dans notre ministère ;

- **garantir la sécurité de tous les agent.es sur leur lieu de travail**. Pour cela, les plans de prévention doivent être mis en place dans toutes les structures du MASA, ce qui n'est pas encore le cas - comme le montre le *bilan SST* présenté aujourd'hui.

- **faire le bilan et prévoir les crises à venir**. Celle du COVID n'est peut-être pas terminée. Le MASA a-t-il prévu d'anticiper la rentrée scolaire 2023 en cas de nouvelle vague? Qu'en est-il des agent.es victimes de ce qu'on appelle le "Covid long" ? Qu'en est-il également des personnels dits *vulnérables*, toujours soumis à une vigilance extrême?

- **augmenter les moyens financiers**, que ce soit pour reconnaître l'investissement des agent.es lors de crises comme l'*influenza* aviaire ou pour réduire durablement la précarité qui gangrène notre ministère et accentue inévitablement des risques sur la santé des agent.es.

Monsieur le Président, sur l'ensemble des points énoncés ci-dessus, nous attendons de votre part, des réponses à la hauteur des enjeux de santé et de sécurité au travail, auxquels sont confronté.es les agent.es du MASA.